

- Qu'est-ce que c'est que cette histoire de contrats d'apprentissage verbaux ?
Allez en 2
- C'était courant, de se ruiner la santé dans les fleurs ?
Allez en 4
- Et Clémence, il lui est arrivé quoi ensuite ?
Allez en 10

0

- Qu'est-ce que c'est que cette histoire de contrats d'apprentissage verbaux ?

Allez en 2

- C'était courant, de se ruiner la santé dans les fleurs ?

Allez en 4

- Et Clémence, il lui est arrivé quoi ensuite ?

Allez en 10

Sur les usages des outils
de généalogie en histoire sociale,
voir Anaïs Albert [à venir],
Jean Le Bihan,
Claire Zalc

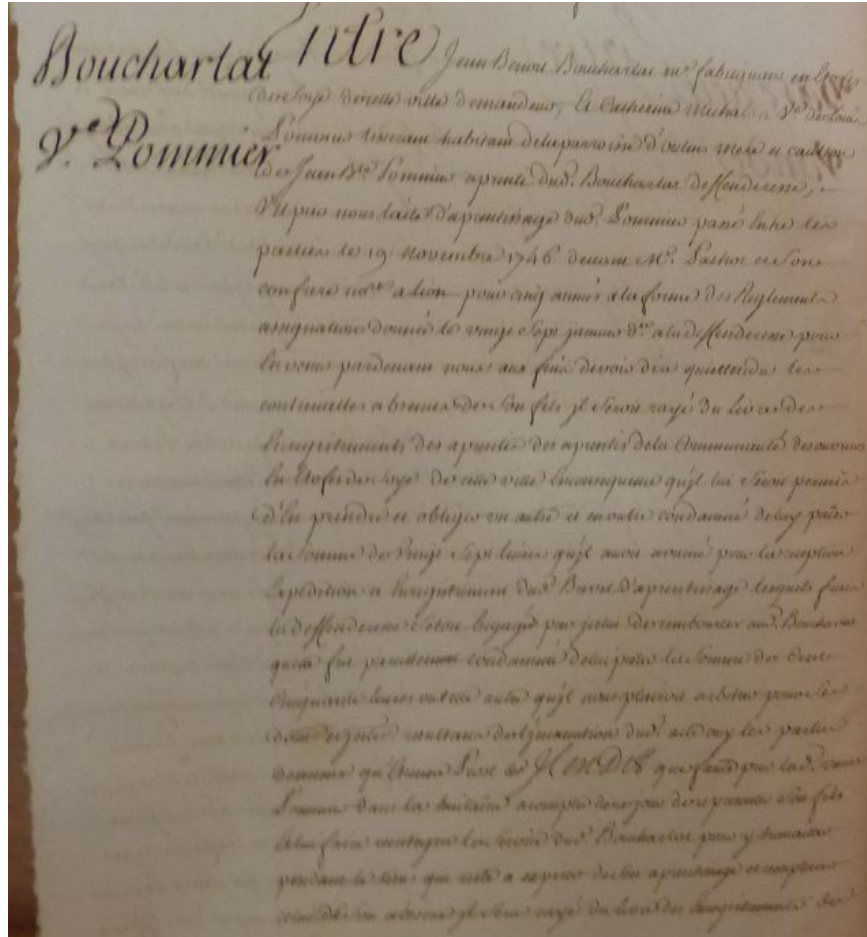
43
 Jean Gabriel Udar, journalier, âgé de vingt-un
 ans, demeurant avec ses père et mère à Pantin, rue de
 Sain 174, majeur, fils de Michel Udar, fermier et de Elisabeth La-
 brille Perrin, sans profession, son épouse, ici présents et expressément
 consentants; le dit Jean Gabriel Udar né à Pantin, le vingt ou Aout mil
 huit cent quarante quatre. ————— d'une part.
 Et demoiselle Clémence Octavie Favereaux, journalière, âgée de dix
 huit ans, demeurant avec ses père à Pantin, rue de Sain 174, mineure,
 née à Crécy, sur. Seine (Paris), le vingt trois Novembre mil huit cent
 quarante cinq, fille de Louis Joseph Favereaux, marchand de vins, né
 mineur et expressément consentant, et de Marie Catherine Wellereaux, son
 épouse, décédée sans profession au dit Crécy, sur. Seine, le vingt deux
 juillet mil huit cent cinquante trois, ————— d'autre part.

Acte de (premier) mariage,
23 mai 1868, Pantin

- Et c'était souvent, qu'on interrompait ainsi un apprentissage ? Allez en 15
- Comment savoir si les vêtements de Clémence étaient exceptionnels ? Allez en 6

- Et c'était souvent, qu'on interrompait ainsi un apprentissage ? Allez en 15
- Comment savoir si les vêtements de Clémence étaient exceptionnels ? Allez en 6

Et c'était souvent, qu'on interrompait ainsi un apprentissage ?



Sur le sujet et le cas de Lyon,
on peut lire
Schalk et al. [en anglais]

Registre des
contraventions de la
Grande fabrique de Lyon,
Arch. mun. Lyon,
HH 241, 7 février 1748

- Et du coup, ça se finissait toujours en procès ?

Allez en 3

- Revenons plutôt à l'autre question du début :
C'était courant, de se ruiner la santé dans les fleurs ?

Allez en 4

- Et du coup, ça se finissait toujours en procès ?

Allez en 3

- Revenons plutôt à l'autre question du début :

C'était courant, de se ruiner la santé dans les fleurs ?

Allez en 4

4

C'était courant, de se ruiner la santé dans les fleurs ?

« M. le Président appelle ensuite l'attention de l'Assemblée sur l'emploi, dans l'industrie des fleurs, des substances vénéneuses. Il signale une circulaire ministérielle qui interdit l'usage de ces substances, et un arrêt récent de la cour confirmatif d'un jugement en police correctionnelle qui a condamné un fabricant pour en avoir fait usage. Quelqu'un fait remarquer que c'est un mal nécessaire ; qu'il faut subir les caprices de la mode. Cet argument n'est pas goûté par l'Assemblée. Les Membres présents s'engagent d'honneur à ne plus employer dans leur fabrication le vert vénéneux proscrit par la circulaire ministérielle. »

« Assemblée générale des fabricants et négociants en fleurs, plumes, modes, etc. », 23 novembre 1860, *L'Union nationale du commerce et de l'industrie*, n° 1, 15 décembre 1860, p. 1-4.

Mémoire d'Élisabeth Piquet / lire aussi Bonney, 2020 (en anglais)
Plus généralement : Judith Rainhorn, *Blanc de plomb* ou lire ici

Merci à Sébastien Thobie

- Par rapport à tout ça, quel rôle jouait le médecin des prud'hommes ?
Allez en 17
- Du coup, les colorants c'était important dans l'industrie des fleurs ?
Allez en 18

- Par rapport à tout ça, quel rôle jouait le médecin des prud'hommes ?

Allez en 17

- Du coup, les colorants c'était important dans l'industrie des fleurs ?

Allez en 18

(14858. 10 décembre 1852.)
Genre de feuillage artificiel.

B. de 15 ans, pris le 10 novembre 1852,
par *Gaudet du Fresne*, fabricant de
feuillage pour fleurs, à Paris, rue de
Richelieu, n. 77.

Add. du 14 décembre 1852.

(14897. 11 décembre 1852.)
Application, par les moyens
du trempage, sur fleurs artifi-
cielles, de bleus dits *de cobalt*,
outremer et cendre bleue, prépa-
rés et broyés à la colle animale
et au miel, sous forme de pas-
tilles ou tablettes.

B. de 15 ans, pris le 11 novembre 1852,
par *Florimond*, fabricant de fleurs fines,
à Paris, rue Richelieu, n. 83.

Sur l'industrie
des fleurs : lire
Lemercier, 2007
ou écouter en
regardant

(14918. 11 décembre 1852.)
Fabrication de fleurs en cuir.

B. de 15 ans, pris le 16 novembre 1852,
par la dame *Brulay née de Vernon de*
Saint-Bruno, fleuriste, à Paris, rue
Saint-Pierre-Montmartre, n. 11.